

BUDGET 2017 : 0 % D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Conseil de Métropole // Mercredi 22 février

AGENDA // Mercredi 29 mars / 18h / Prochain conseil de Métropole



**DÉCRYPTAGE PAR
MAX LÉVITA**
vice-président délégué aux finances

“ Dans un contexte financier très difficile pour les collectivités territoriales, Montpellier Méditerranée Métropole tient ses engagements. Pour la quatrième année consécutive, les taux d'imposition métropolitains n'augmentent pas, comme Philippe Saurel s'y est engagé. Nous sommes le seul territoire en France, avec Paris, dans ce cas !

“ La Métropole, moteur de croissance pour le territoire ”

Nous avons choisi de maintenir notre niveau d'investissement en 2017, avec 219 millions d'euros consacrés (voir ci-contre), pour un budget total de 899 millions d'euros. Notre ambition est de faire de la Métropole un moteur de croissance et d'emplois pour les communes du territoire et en faveur de ses sept piliers de développement (la santé, le numérique, la mobilité, le développement économique, touristique et industriel, l'agroécologie et alimentation,

la culture, et le commerce et l'artisanat). Ce contexte contraint est marqué par une forte baisse des ressources financières. En 2020, la Métropole accusera une perte estimée de 178 millions d'euros depuis 2014, en termes de dotations de l'État. Notre collectivité exerce également de nouvelles compétences – certaines en provenance des communes et d'autres du Département de l'Hérault. Ces évolutions modifient profondément le rôle de notre collectivité et la structure de son budget. Pour faire face à la diminution de ses ressources, préserver son équilibre financier et une capacité d'investissement à la hauteur des enjeux de son territoire, la Métropole a opté, depuis plusieurs années, pour des économies de fonctionnement en interne (maîtrise de la masse salariale, gestion active de notre patrimoine, optimisation des modes de gestion, développement des financements partenariaux...). Une baisse des dépenses en interne d'un million d'euros nous permet de dégager des possibilités d'investissement d'environ 10 millions d'euros. Des efforts que nous poursuivons en 2017. Attention, contenir les dépenses ne signifie pas baisser la qualité des services publics. Au contraire, il s'agit de « faire mieux avec moins ».

Les chiffres

219 M€

c'est le montant total des investissements en 2017

178 M€

de perte de dotation de l'État pour Montpellier Méditerranée Métropole entre 2014 et 2020.

Cette somme aurait pu permettre d'amorcer les financements de plusieurs équipements structurants pour le territoire.



Pourtant...

0%

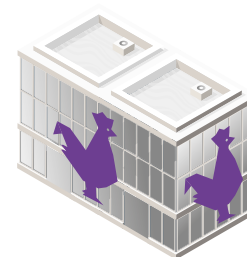
C'est l'évolution des taux d'imposition de la Métropole depuis quatre ans. Montpellier est le seul territoire avec Paris où les taux d'impositions métropolitains sont restés stables.



64,2 M€

GESTION DES ESPACES PUBLICS

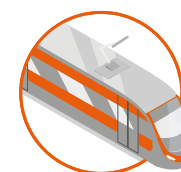
53,2 : Travaux et entretien de la voirie et espaces publics
9,8 : Voirie transférée du Département



38,5 M€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

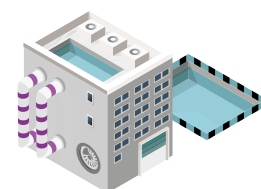
9,2 : Acquisitions foncières
5 : Aménagement de parcs d'activités
3,5 : Tourisme
2,4 : Soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
2 : Montpellier Capital Santé
1 : Déploiement du très haut débit



32,6 M€

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

9,2 : Bouclage ligne 4 de tramway
3,9 : Acquisition de bus au Gaz Naturel de Ville (GNV)
3,2 : Études d'extension de la ligne 1 de tramway vers la Nouvelle Gare
2,2 : Études ligne 5 de tramway



21,3 M€

EAU, ASSAINISSEMENT, PRÉVENTION DES INONDATIONS

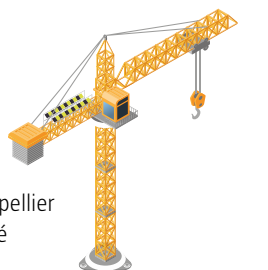
8,2 : Travaux d'extension et de renouvellement de réseaux
5,5 : Schéma directeur d'assainissement
1,3 : Aménagements de protection contre les inondations
1 : Programme d'extension de la station d'épuration Maera (Lattes)

Des investissements en hausse

20,7 M€

URBANISME, HABITAT, COHÉSION SOCIALE ET GRANDES INFRASTRUCTURES

4,6 : Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier
4 : Aide pour les rénovations de l'habitat privé
2,5 : Construction de logements sociaux
1,7 : Projets de rénovation urbaine



16 M€

CULTURE

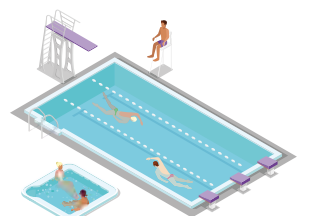
3,3 : Nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional
3,3 : Construction de la médiathèque Aimé Césaire (Castelnaud-le-Lez)
2,4 : Rénovation d'établissements culturels



11,2 M€

SPORTS

5,5 : Construction de la piscine Héraclès (Saint-Brès)
1,4 : Travaux sur le réseau des piscines
1 : Mise aux normes d'équipements sportifs en matière d'accessibilité



5,8 M€

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

5 : Amélioration de la qualité des matériels et des équipements (déchèteries).

